

Entrer au Canada par voie AÉRIENNE pendant la pandémie de COVID-19

Pour aider à réduire la propagation de la COVID-19 et de ses variants, les voyageurs qui entrent au Canada doivent suivre les règles établies par les décrets d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Le non-respect de ces exigences ou la soumission de renseignements faux peut entraîner des amendes, des pénalités ou une peine d'emprisonnement.

Avant le départ et pendant le voyage

Planifiez à l'avance :

Renseignez-vous.

Canada.ca/le-coronavirus

Planifiez votre quarantaine.



Réservez une chambre d'hôtel en vue d'un séjour de trois nuits à votre retour.

Subissez un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 72 heures avant l'heure de départ de votre vol.



Saisissez vos renseignements dans ArriveCAN.

Ayez en main votre reçu ArriveCAN ainsi que vos résultats de test.

Avant le départ :

À l'arrivée au Canada

Subissez un test de dépistage moléculaire de la COVID-19.

Récupérez une trousse de dépistage à utiliser plus tard pendant votre quarantaine.

Si vous ressentez des symptômes ou que votre plan de quarantaine n'est pas approprié, votre séjour ainsi que votre test de dépistage se dérouleront dans une installation de quarantaine désignée.

Fournissez les renseignements et documents requis.

Répondez aux questions sur l'admissibilité et de contrôle sanitaire, notamment sur votre plan de quarantaine.

Portez un masque.

Portez un masque.

Si des symptômes apparaissent, informez-en sans tarder votre agent de bord.

Pendant le transit :

Votre quarantaine

Rendez-vous à votre hôtel réservé en attendant les résultats du test subi à votre arrivée.

✓ Si les résultats sont négatifs :

Poursuivez votre route jusqu'à votre lieu de quarantaine. Utilisez la trousse de dépistage selon les consignes reçues.

Rendez-vous dans une installation de quarantaine désignée ou un autre lieu de quarantaine approprié. Suivez les instructions fournies.

✗ Si les résultats sont positifs :

Utilisez ArriveCAN ou appelez au 1-833-641-0343 pour vous enregistrer suivant votre arrivée au Canada et pour déclarer vos symptômes quotidiennement.

Le gouvernement du Canada et les autorités provinciales/territoriales communiqueront avec vous.



Les tests à l'arrivée et pendant la quarantaine seront effectifs 2021-02-21 à 23 h 59 HE.



Agence de la santé publique du Canada

Public Health Agency of Canada

Canada